

**De:** Marie Wüthrich marie.wuthrich@unil.ch  
**Objet:** ouverture de la période pour les demandes de comptabilisation des échecs annulés en raison du COVID-19  
**Date:** 29 juin 2020 à 11:03  
**À:** étudiants-lett-fle@unil.ch, étudiants-efle-fle@unil.ch  
**Cc:**



Chères étudiantes, chers étudiants,

Maintenant que les résultats de la session d'examens d'été (06/2020) ont été publiés, il nous apparaît important de vous rappeler le contenu de l'art. 8 (et particulièrement de son alinéa 4) de la [Directive de la Direction de l'Ecole de français langue étrangère](#)

## **Article 8 – Conditions de réussite et situations d'échec**

### **Alinéa 1 - Règle générale**

Les échecs (note inférieure à 4.00 ou mention Echoué) saisis sur des évaluations inscrites aux sessions d'été et/ou d'automne ne sont pas comptabilisés, mais figurent dans les dossiers académiques des étudiants accompagnés de la mention Tentative annulée Covid 19. Cette disposition n'est appliquée qu'une seule fois pour une même évaluation présentée à la fois à la session d'été et à la session d'automne.

### **Alinéa 2 - Exceptions**

Si l'échec saisi sur une évaluation entraîne, par application des conditions réglementaires (calcul de la moyenne, tolérance à crédit), la réussite de la première ou de la seconde partie d'une discipline de Bachelor, l'année élémentaire, l'année préparatoire et le Diplôme FLE, l'échec sur l'évaluation est maintenu dans le dossier de l'étudiant.

### **Alinéa 3 - Plagiat, fraude et tentative de fraude**

En cas de plagiat, de fraude ou de tentative de fraude avérés, l'échec sera dans tous les cas comptabilisé.

### **Alinéa 4 - Prise en compte volontaire d'un échec ou suppression d'un échec**

L'étudiant qui souhaite qu'un échec soit maintenu dans son dossier académique en fait la demande en s'adressant à la conseillère aux études de l'EFLE en écrivant à l'adresse [ashley.bandade@unil.ch](mailto:ashley.bandade@unil.ch) au plus tard **le jeudi 2 juillet 2020 à minuit**.

Avec nos meilleurs messages,

Marie Wüthrich

\*\*\*\*\*

*Université de Lausanne  
Ecole de français langue étrangère  
Adjointe de direction et Conseillère aux études  
Bâtiment Anthropole  
Bureau 2089  
1015 Dorigny*

*Tél : 021/692 36 30*

*Fax : 021/692 30 85*

\*\*\*\*\*